

LE SERVICE NATIONAL UNIVERSEL (SNU)

ACTUALISATION — MARS 2023

Ce qui est sûr, c'est que Macron & Cie ont décidé de *reporter* l'appel à la GÉNÉRALISATION du SNU de janvier aux mois de avril, mai ou juin ... au vu du contexte de pré-insurrection du peuple face à l'imposition d'une énième contre-réforme des retraites.

Leur angoisse ? **QUE LA JEUNESSE S'EMBARQUE « CORPS ET ÂME » DANS LA LUTTE DANS LA RUE**, ce qui pourrait faire naître une *cohésion générationnelle* autour d'un *intérêt général* et ainsi construire de l'*engagement citoyen volontaire*.



Voilà quatre années qu'à coups de *communication-pédagogie* et à *grand frais*, le gouvernement assène sa propagande militariste de *va-t'en guerre*, fondée sur des besoins d'*engagement*, de *résilience* et de *cohésion* nationales et patriotiques.

À *demi-mot*, selon des *bruits de pas feutrés des couloirs ministériels*, mais issus d'audiences avec Sarah El Haïry, la secrétaire d'État auprès des Messieurs Sinistres des Armées et de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse, et à un document qui aurait fuité du ministère de l'Éducation Nationale (intitulé FAQ Post annonce SNU obligatoire), le constat est bel et bien accablant :

- **moins de 50 000 bidasses en herbe** cumulés ont participé *volontairement* à un *séjour de cohésion*, suivi d'une *mission d'intérêt général*, sur une cohorte estimée à 800 000 jeunes entre 15 et 17 ans. Leur profil sociologique étudié par l'INJEP relève qu'ils et elles sont issu·es de familles déjà mobilisées sur ce sujet (37% en 2021), mettant ainsi à mal le caractère de *volontariat*. Les choix de thématiques de la MIG sont très *genrés*. Et nul transparence sur le nombre de jeunes qui démissionnent ...
- **10 000 personnels encadrant·es** sont **manquantes** pour les sessions à venir, malgré les indemnités alléchantes et les dérogations de service octroyées ... les Contrats Engagement Éducatifs (CEE) de 80 jours par an révèlent aussi la généralisation de la *précarisation* de l'emploi ...
- **la facture complète est difficile à établir**, cela dépend de ce que l'on prend en compte dans la colonne *Dépenses*. Mais cela doit être *au bas mot* quelques centaines de millions d'euros, car la référence est de 2200 € par jeune ... et pourtant tant décrié par les assemblées (Parlement et Sénat) ... à terme, toujours *quelques* milliards ponctionnés sur le budget de l'Éducation Nationale !
- **les cadres juridiques et législatifs sont aux abonné·es absent·es** : nul référence au fait que les jeunes soient mineur·es, que l'idée même d'un retour d'un service militaire soit inscrit dans la Constitution et en accord avec la Convention Internationale des Droits des Enfants (CIDE) de 1989 ratifiée par la France !
- quant aux bobards assurant que ce n'est « ni le service militaire, ni l'école, ni une colonie de vacances », les retours d'expériences et de témoignages, et les articles de presse ne sont pas si glorieux !

Des collectifs d'associations portent du **discrédit sur les Contrats d'Engagement Citoyen (CEC)** qu'elles doivent acter afin de recevoir l'agrément et les subventions publiques de fonctionnement, et sur le nouveau modèle économique promu par le gouvernement ...
La **démésure des appels à inscription**, à coup et coût de pages dans la presse, via les divers réseaux sociaux, et affichés dans les établissements scolaires, est affligeante ...



Plusieurs « options » et « adaptations » sont envisagées :

- ne rendre **obligatoire** que le **séjour de cohésion (12 jours) dans un autre département**, et non plus la **mission d'intérêt général**, sur le **TEMPS des VACANCES** pour tout jeune de 15-17 ans, avec de multiples **incitations diplômantes ou valorisantes sur son CV numérique** : avantage sélectif sur Parcoursup, formation numérique au code de la route, aides financières à la formation BAFA après le MIG, au permis de conduire après l'*Engagement citoyen volontaire* ... il existe aussi une version sur le **TEMPS SCOLAIRE** pour les élèves de seconde et de première année de CAP qui ont c'est sûr du temps ...
- **simplifier le séjour de cohésion** à la découverte de l'*engagement* (service civique, milieu associatif, réservistes pour les corps en uniforme), des enjeux de la *défense* et de la *sécurité intérieure*, de la transmission des *valeurs de la République*, de la biodiversité associée au *développement durable*, au passage de la Journée d'appel, d'un bilan de santé et d'un test du niveau de lecture ...
- **préparer les élèves dès leur plus jeune âge, à l'école, au collège, à la MOBILITÉ** afin d'anticiper de potentielles angoisses à aller dans un autre département pour le *séjour de cohésion* ...
- **autoriser les jeunes étrangers à y participer**, pour leur *inculquer* les valeurs de la République entre autre ...
- **généraliser le SNU sur plusieurs départements en 2024** : Cher, Hautes-Alpes, Dordogne, Finistère, Vosges, Var ... puis 20 en 2025, la totalité en 2026 ...
- **former les encadrant·es et les fidéliser par un CDI à temps plein (1607 heures) ...**
- **rechercher, et louer, des locaux disponibles** : établissements scolaires publics et privés, locaux des associations d'éducation populaire ou des collectivités locales ... à ce jour, il est estimé n'y avoir que 168 locaux d'éducation populaire, susceptibles d'héberger 360 000 jeunes recrues !

ENTERRONS LA RÉFORME ET LA PROMESSE DU CANDIDAT MACRON !

FAISONS TOUT POUR QUE LE SNU BATTE EN RETRAITE

**REFUSONS l'appel aux candidat·es dès ce mois de mars et
aux encadrant·es à partir d'avril !**

NON à la militarisation des corps et des esprits

NON à l'ingérence de l'Armée à l'École !

NON à la mise au pas de la jeunesse !